



Cellule Générale de Politique Drogues
coordination permanente

STRATÉGIE INTERFÉDÉRALE EN MATIÈRE D'USAGE NOCIF D'ALCOOL 2023-2028

PLAN D'ACTION 2023-2025

29.3.2023



Introduction

- Ce plan d'action 2023-2025 est une concrétisation de la stratégie interfédérale sur l'usage nocif de l'alcool 2023-2028 telle qu'approuvée par la Réunion Thématique Drogues de la CIM santé publique du 23 mars 2022.
- Ce plan d'action arrive à échéance en 2025. Cela implique qu'un nouveau plan d'action devrait être préparé pour la période 2026-2028.
 - Tous les objectifs généraux seront mis en œuvre en tenant compte des groupes vulnérables et de la dimension de genre.
- Pour mesurer la réalisation des objectifs, une série d'indicateurs pertinents sera développée d'ici 2025 (voir la partie A, des objectifs spécifiques "améliorer la collecte et l'analyse des données").



MISSION GLOBALE	PLANNING	INDICATEUR	SOURCE	OMS TARGET AREA
1. DIMINUTION DE LA SURCONSUMMATION D'ALCOOL	2028	Surconsommation des personnes de 15 ans et plus, et les élèves	Au moins : enquête de santé (HIS, Sciensano) et VAD sur base d'une consommation supérieure à 10 unités d'alcool par semaine	
2. DIMINUTION DE LA CONSOMMATION PRÉCOCE D'ALCOOL	2028	Âge de la première de consommation d'alcool	HBSC, Enquête de santé (HIS, Sciensano), monitoring, échantillons représentatifs	
3. DIMINUTION DU HEAVY EPISODIC DRINKING	2028	Heavy episodic drinking	Enquête de santé (HIS, Sciensano)	
4. DIMINUTION DU BINGE DRINKING	2028	Binge drinking	Enquête de santé (HIS, Sciensano), ESPAD (pas en Belgique), HBSC	
5. DIMINUTION DE L'ASSUÉTUDE À L'ALCOOL	2028	Demande de traitement pour des assuétudes à l'alcool	Evaluation qualitative et quantitative sur base des différentes sources (combinaison des indicateurs) : enquête de santé (indicateur CAGE , AUDIT C et demandes de traitement), Treatment Demand Indicator, consommateurs d'aide au sevrage alcoolique (Atlas AIM), médecins vigies, admissions hospitalières, aide en ligne, alcool sur le lieu de travail	
6. RÉDUCTION DE LA CONDUITE DE VÉHICULE SOUS INFLUENCE DE L'ALCOOL	2030	La prévalence de l'alcool au volant	Rapport mesure national de comportements (VIAS), comparées avec la police, projet baseline, plan fédéral de sécurité routière	
7. DIMINUTION DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL AVANT, PENDANT ET APRÈS LA GROSSESSE	2028	La prévalence sur la consommation d'alcool avant et pendant la grossesse, et pendant la période de l'allaitement.	Données CEPIP et SPE disponibles (indicateurs en cours de révision (juin 2022) et d'application dès 2024)	
8. DIMINUTION DE LA CONSOMMATION NOCIVE D'ALCOOL DANS LES GROUPES CIBLES VULNÉRABLES	2028	La prévalence sur la consommation nocive d'alcool dans les groupes vulnérables. Cette diminution ne peut être mesurée pour chaque groupe cible mais sera reprise dans la plupart des objectifs spécifiques de ce plan.		



9. RÉDUCTION DES DÉLITS ET NUISANCES SOCIALES INDUITES PAR L'ALCOOL	2028	Chiffres sur les délits et nuisances sociales en lien avec l'alcool. La réduction des nuisances sociales ne peut être mesurée pour chaque groupe cible mais sera reprise dans la plupart des objectifs spécifiques de ce plan.	Nombre total de faits enregistrés par la Police concernant l'alcool, données des tribunaux. Les données pour la Police locale seront extrapolées à partir des données de la Police fédérale.	
--	------	--	--	--



OBJECTIFS SPECIFIQUES	ACTION	TIMING	RESPONSABLE(S)	INDICATEUR	SOURCE	OMS TARGET AREA
A. AMÉLIORATION DE LA COLLECTE ET ANALYSE DES DONNÉES	1. Analyse des dépenses publiques directes quant à la politique d'alcool	Bisannuellement	Cellule Générale de Politique Drogues	Exhaustivité des données et rapport bisannuel	Rapports du secrétariat de la CGPD	Suivi et surveillance
	2. Actualisation de l'analyse des coûts sociaux et sanitaires de la consommation d'alcool	Tous les 4 ans, à partir de 2024	Fédéral, Entités fédérées, Sciensano	Résultats disponibles en 2026	Rapport scientifique à la CGPD	
	3. Analyse des demandes de traitement du Treatment Demand Indicator	Annuellement	Sciensano	Exhaustivité des données et rapport annuel	Sciensano rapport de feedback	
	4. Analyse des demandes de traitement auprès des médecins généralistes (médecins généralistes sentinelles)	2024	Sciensano	Exhaustivité des données et rapport	Rapport Sciensano concernant médecins généralistes sentinelles	
	5. Analyse traitements en ligne	Annuellement	Entités fédérées, santé	Exhaustivité des données et rapport	Rapport des autorités concernées à la CGPD	
	6. Analyses des inégalités sociales de santé liées à la consommation d'alcool	Annuellement	Sciensano	Population Attributable Fractions	Enquête de Santé (HIS, Sciensano)	
	7. Analyse de la quantité de litres d'alcool pur per capita (si possible par catégorie d'âge et par type de boisson)	Annuellement	SPF Finances en SPF Santé publique	Données SPF Finances	SPF Finances	



	8. L'analyse des admissions dans les services d'urgences	Annuellement	SPF Santé publique, Sciensano et IMA	Données SPF Santé publique (profil des patients du projet pilote « unités de crise », admissions via les services d'urgences) et IMA (intoxications alcooliques aux urgences)	SPF Santé publique, Sciensano, IMA	
	9. Analyses auprès de groupes cibles vulnérables et situations à risques <ul style="list-style-type: none"> ○ Jeunes (mouvement de jeunesse, clubs sportifs) ○ Femmes enceintes ○ Personnes âgées ○ Alcool sur le lieu de travail ○ Sans-abrisme ○ Étudiants de l'enseignement supérieur 	2025	Fédéral, Entités fédérées, Sciensano	Exhaustivité des données du rapport	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	10. Analyse des données des conséquences sociales (violences intrafamiliales, ... liées à la consommation nocive d'alcool	2025	Belspo ou autre instance de financement des études	Rapport	Rapport scientifique pour la CGPD	
	11. Améliorer l'accès et la collecte des données sur la consommation d'alcool	2023	COCOF, COCOM, Observatoire de la santé et du social – Fédération Wallonie-Bruxelles	Exhaustivité et croisement des données des rapports, HBSC et Eurotox	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	12. Développement d'indicateurs pertinents pour évaluer la stratégie interfédérale alcool	2025	Fédéral, Entités fédérées, Sciensano	Disponibilité des indicateurs	Rapport scientifique pour la CGPD	
	13. Evaluer l'amélioration de l'analyse des données après un accident corporel	2025	Fédéral, Mobilité	Rapport	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	



B. AMÉLIORATION DE L'EFFICIENCE DES RÈGLES RESTRICTIVES ET LIMITANTES ET DE LEUR IMPLÉMENTATION CONCERNANT LA PUBLICITÉ ET LA VENTE D'ALCOOL, Y COMPRIS SUR INTERNET	DÉVELOPPEMENT D'UNE RÉGLEMENTATION ET D'UN CONTRÔLE EFFICACE EN MATIÈRE DE LA PUBLICITÉ SUR L'ALCOOL					Réduction des conséquences néfastes de la consommation d'alcool et de l'intoxication alcoolique Marketing des boissons alcoolisées Sensibilisation et engagement
	14. Adapter la loi du 24 janvier 1977 relative à la protection de la santé des consommateurs en ce qui concerne les denrées alimentaires et les autres produits, en combinaison avec les arrêtés d'exécution afin de transposer les points mentionnés ci-dessous issus de la convention	2024	Fédéral, Santé publique	Entrée en vigueur de la réglementation et contrôle dès 2024	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	15. Toute publicité pour une boisson contenant de l'alcool est interdite durant une période qui court à partir de 5 minutes avant jusqu'à 5 minutes après une émission qui vise principalement un public mineur d'âge	2024	Fédéral, Santé publique et les Entités fédérées	Entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation et contrôle dès 2024	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	16. Toute publicité pour une boisson contenant de l'alcool est interdite dans les journaux périodiques qui visent principalement un public mineur d'âge	2024	Fédéral, Santé publique et Entités fédérées	Entrée en vigueur de la réglementation et contrôle dès 2024	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	17. Toute publicité pour une boisson contenant de l'alcool est interdite lors de la diffusion dans une salle de cinéma d'un film qui vise principalement un public mineur d'âge	2025	Fédéral, Santé publique et Entités fédérées	Entrée en vigueur de la réglementation et contrôle dès 2024	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	18. Toute publicité pour une boisson contenant de l'alcool est interdite via des supports digitaux qui visent principalement un public mineur d'âge	2024	Fédéral, Santé publique et Entités fédérées	Entrée en vigueur de la réglementation et contrôle dès 2024	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	



	<p>19. Nous suivons la recommandation des experts internationaux de mettre en place un organisme indépendant de contrôle du marketing de l'alcool, qui consulte le secteur. Ce dernier point signifie que la personne responsable de la publicité sur laquelle l'instance de contrôle se prononce sera également entendue et pourra réagir</p>	2024	Fédéral, Santé publique	Entrée en vigueur de la réglementation et contrôle dès 2024	Entrée en vigueur de la réglementation
	<p>20. Augmenter les contrôles de l'application de la réglementation en matière de vente d'alcool/publicité aux mineurs à étudier sur base du rapport DG APF 2019 pour les compétences fédérales</p>	2025	Fédéral, Santé publique	Augmentation du nombre de contrôles	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD
	<p>21. Stimuler l'organisation des initiatives d'information (par groupe cible) pour les vendeurs d'alcool sur la réglementation en matière de l'âge minimum et de publicité par producteurs et distributeurs d'alcool</p>	2025	Entités fédérées	Nombre de formations	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD
	<p>22. Lorsqu'il est autorisé de faire du marketing pour l'alcool, il est obligatoire d'ajouter à chaque message un avis sanitaire rédigé par le SPF Santé publique sur la base de données probantes</p>	2024	Fédéral, Santé publique	Entrée en vigueur de la réglementation et contrôle dès 2024	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD



RESTRICTION DE L'OFFRE D'ALCOOL ET SOUTIEN AUX ALTERNATIVES NON ALCOOLISEES				
23. Interdiction d'offrir gratuitement des boissons alcoolisées dans le cadre d'une campagne promotionnelle (sauf lorsque le consommateur achète un produit alcoolisé et dans le cadre de dégustations	2024	Fédéral, Santé publique	Entrée en vigueur de la réglementation et contrôle dès 2024	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD
24. Stimuler la mise à disposition d'eau gratuite là où de l'alcool est vendu et consommé, en concertation avec les secteurs pertinents	2025	Compétences mixtes	Compte-rendu des discussions	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD
25. Analyser la possibilité de créer un fonds auquel l'industrie devrait contribuer sans avoir son mot à dire sur la façon dont les fonds sont dépensés	2025	Compétences mixtes	Création du Fonds	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD
26. Selon la formulation l'accord du gouvernement fédéral, un système de registre transversal de transparence ou de lobby sera instauré au sein du gouvernement fédéral	2025	Fédéral	Instauration du système par publication de la loi en question pour le gouvernement fédéral	Rapport de l'autorité concernée à la CGPD



	VENTE D'ALCOOL					
	27. La vente d'alcool est interdite aux moins de 18 ans, excepté le vin et la bière. Nous nous basons en l'occurrence sur la proposition de loi nr. 55K0105001 déposé à la Chambre en 2019. Cette proposition sera élargie à l'interdiction de vente des vins et bières mutés aux moins de 18 ans, comme le martini, le sherry, le porto, etc	2023	Fédéral, Santé publique	Entrée en vigueur de la réglementation et contrôle dès 2023	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	28. Interdiction de vente d'alcool : <ul style="list-style-type: none"> ○ Dans les distributeurs automatiques ; ○ Dans les stations-services le long des voies rapides entre 22h et 7h00 (à l'exception des restaurants le long des voies rapides) ; ○ Hôpitaux : de vente de boissons alcoolisées ou de spiritueux réfrigérés ou non ; consommation en cafétéria autorisée 	2024	Fédéral, Santé publique	Entrée en vigueur de la réglementation et contrôle dès 2024	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
C. INTENSIFICATION DE LA PRÉVENTION ET LA PROMOTION DE LA SANTÉ (Y COMPRIS LA LITTÉRATIE EN SANTÉ), EN CE COMPRIS LA RÉDUCTION DES RISQUES EN MATIÈRE DE SANTÉ	29. Créer des politiques coordonnées entre entités fédérées en matière de prévention en matière d'alcool, dans le cadre d'une politique générale de santé, pour différents publics cibles et au sein de leur milieu de vie	2025	Entités fédérées	Mise en place de la fonction de coordination	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	Leadership, sensibilisation et engagement Action des services de santé



	<p>30. Mener une politique de prévention dans différents milieux de vie :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Enseignement ○ familial ○ temps libre ○ travail ○ collectivités ○ milieux de soins et de bien-être 	<p>En continu avec une évaluation en 2025</p>	<p>Entités fédérées</p>	<p>Mise en œuvre et financement de projets transversaux/intersectoriels</p>	<p>Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD</p>	
	<p>31. Renforcer la collaboration entre les acteurs social, santé et de promotion de la santé</p>	<p>En continu avec une évaluation en 2025</p>	<p>La Commission communautaire française, La Commission communautaire commune</p>	<p>Mise en œuvre des actions</p>	<p>Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD</p>	
	<p>32. Renforcer/mettre en œuvre des actions de sensibilisation du grand public touchant à la question de la consommation nocive d'alcool et à l'information relative à l'aide et au soutien pour accéder à des soins en alcoologie</p>	<p>En continu avec une évaluation en 2025</p>	<p>La Commission communautaire française, Wallonie, Communauté flamande</p>	<p>Mise en œuvre des actions</p>	<p>Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD</p>	
	<p>33. Sensibilisation de la population générale sur la norme sociale sans alcool (eg. Tournée Minérale), notamment le rôle d'exemple envers les enfants et le lien entre l'alcool et divers cancers (estomac, intestin, gorge, sein,...)</p>	<p>En continu avec une évaluation en 2025</p>	<p>Entités fédérées santé</p>	<p>Mise en œuvre de actions, rapport d'évaluation</p>	<p>Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD</p>	
	<p>34. Accompagner et renforcer le pouvoir d'action des consommateurs d'alcool par rapport à leur usage nocif</p>	<p>En continu avec une évaluation en 2025</p>	<p>Entités fédérées santé</p>	<p>Mise en œuvre des actions, rapport d'évaluation</p>	<p>Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD</p>	



	35. Renforcer la prévention des assuétudes (en ce compris l'usage de l'alcool) en milieu scolaire (PSE/(C)PMS/CLB's/'services d'accompagnement pédagogiques'/écoles)	En continu avec une évaluation en 2025	Communauté flamande, Fédération Wallonie-Bruxelles, ONE	Proportion de projets ayant un axe alcool	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	36. Poursuivre et renforcer les projets de prévention et de promotion de la santé à l'attention des jeunes dans le milieu scolaire (secondaire et supérieur) et extrascolaire	2025 avec une évaluation en 2025	Communauté flamande, Fédération Wallonie-Bruxelles, ONE	Nombre de projets poursuivis et renforcés	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	37. Soutien à la généralisation du label 'Quality Nights' et développer davantage un climat de fête serein au niveau national	En continu avec une évaluation en 2025	La Commission communautaire française, Communauté flamande, Wallonie	Nombre de lieux de loisirs avec label 'Quality Nights'	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	38. Développement d'un label pour les restaurants avec une gamme étendue et de haute qualité d'alternatives sans alcool	2025	La Commission communautaire française, Wallonie, Communauté flamande	Création du label	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	39. Soutenir des projets participatifs, de pair-aidance ou d'approche communautaire	En continu avec une évaluation en 2025	La Commission communautaire française, la Commission communautaire commune, Fédération Wallonie-Bruxelles – ONE et enseignement, Communauté flamande, Région Wallonne	Nombre de modules organisés, nombre de participants	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	40. Poursuivre la sensibilisation et la formation des intermédiaires et professionnels des soins de santé	En continu avec une évaluation en 2025	Commission communautaire française, Communauté flamande, Wallonie	Nombre d'initiatives de sensibilisation et de formation	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	



	41. Soutenir des projets de réduction des risques en matière de consommation nocive d'alcool	En continu avec une évaluation en 2025	Région wallonne, Communauté flamande, Commission communautaire française, Commission communautaire commune, secteur HoReCa	Nombre de projets de réduction des risques	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	42. Renforcer les actions de prévention pour les seniors	En continu avec une évaluation en 2025	Iriscare Communauté flamande, Wallonie	Nombre projets pour seniors	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	43. Etudier les possibilités d'un cadre réglementaire visant à optimiser l'âge de la première consommation	2023	Compétences mixtes	Résultats de l'étude	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	

D. AMÉLIORATION DU DÉPISTAGE ET DE LA PRISE EN CHARGE PRÉCOCE DES PERSONNES QUI CONSOMMENT DE MANIÈRE NOCIVE OU CEUX QUI SONT À RISQUE DE LE DEVENIR	44. Soutien à l'implémentation des techniques de détection et intervention précoces (aussi online, en ce compris l'auto-évaluation)	En continu	Fédéral et Entités fédérées, santé	Mise à disposition du matériel et nombre de professionnels qui ont suivi la formation	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	Action des services de santé
	45. Développement d'un modèle d'orientation des jeunes consommateurs d'alcool vers les services/soins adéquats	2025	Fédéral et Entités fédérées, santé	Disponibilité d'un modèle d'orientation	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	46. Evaluation de l'opportunité (en termes de coûts efficacité entre autres) d'implémenter des techniques de dépistage (non invasives) de la maladie alcoolique du foie (ex : Fibroscan)	2025	Fédéral et Entités fédérées, santé	Disponibilité d'un rapport	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	



	47. Examiner les possibilités d'une nomenclature adaptée pour le suivi d'une personne dépendante aux substances psychoactives et de sa famille, y compris dans le cadre du New Deal	2025	Fédéral, Santé publique	Disponibilité d'un rapport	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
--	---	------	-------------------------	----------------------------	--	--

E. AMÉLIORATION DE L'ACCÈS ET DE LA QUALITÉ DES SOINS ET DE POSTCURE	48. Poursuivre l'implémentation et l'élargissement du projet 'dispositif alcool dans les hôpitaux généraux'	2025	Fédéral, Santé publique	Rapport d'analyse avec indicateurs clé	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	Action des services de santé
	49. Soutien des médecins généralistes quant à l'utilisation des guidelines cliniques (entre autres, dans le cadre du réseau EBP)	2025	Fédéral, Santé publique et Entités fédérées	Nombre de projets d'implémentation, de dissémination, d'évaluations des guidelines	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	50. Soutien de la prise en charge des personnes avec une problématique d'alcool par les équipes mobiles de la réforme du secteur de la santé mentale (formation)	2024	Fédéral et Entités fédérées, santé	Nombre de concertations techniques ou moments d'apprentissage	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	51. Soutien, développement et promotion d'aide en ligne et lignes d'écoute en lien avec la gestion consommation d'alcool	2025	Fédéral et Entités fédérées, santé	Nombre de patients atteints	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	



	52. Renforcer l'offre de formation pour les professionnels susceptibles d'être confrontés à des enfants ou à des proches de personnes alcooliques	2025	Communauté flamande, Commission communautaire française & Région Wallonne , santé	Nombre de professionnels formés	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	53. Renforcer une offre de soutien pour les enfants ou des proches de personnes alcooliques	2025	Région wallonne, Commission communautaire française, Commission communautaire commune, Communauté flamande, Fédération Wallonie-Bruxelles	Disponibilité d'un rapport	Rapport des opérateurs des formations à la CGPD	
	54. Entamer une concertation avec le secteur sur l'inclusion dans les assurances privées du remboursement des frais de prestation et de séjour dans des services de soins pour des problèmes de consommation d'alcool. Ensuite, un débat politique sera mené	Fin 2024	Groupe de travail alcool de la CGPD et autres départements compétents	Disponibilité d'un rapport	Rapport final à la CGPD	
	55. Encourager davantage la concertation avec les représentants de l'enseignement (secondaire et supérieur) sur le renforcement des compétences dans les cursus pertinents et la formation continue pour faire face aux problèmes d'alcool	2025	Communauté Flamande, Fédération Wallonie-Bruxelles	Résultat de la concertation	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	56. Evaluation d'une reconnaissance éventuelle du titre « d'alcoologue » sur les aspects juridiques, accessibilité patients/clients et économiques	2025	Fédéral, Santé publique	Disponibilité d'un rapport d'évaluation avec avis	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	



	57. Etudier l'opportunité de mettre en place un système d'enregistrement et des indicateurs de qualité dans la prise en charge des patients une consommation nocive d'alcool	2024	Fédéral et entités fédérées, santé, Sciensano	Disponibilité d'un rapport	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD
	58. Intégrer dans la formation continue l'utilisation de pratiques evidence-based dans la prise en charge médico-psychosociale des patients avec un usage nocif d'alcool	En continu	Fédéral et Entités fédérées, santé	Nombre d'activités entreprises	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD
	59. Améliorer l'offre de soins et de services pour les jeunes avec une consommation nocive d'alcool (multidisciplinarité) par exemple un trajet de soins de 1 ^{ère} ligne, polycliniques spécialisées,...	2025	Fédéral et Entités fédérées, santé	Nombre de projets réalisés	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD
	60. Un trajet de soins pour l'alcoolisme, spécifiquement destiné au groupe cible des jeunes adultes, est à l'étude en coopération avec les partenaires du réseau de santé mentale avec possibilité de l'étendre à d'autres groupes cibles après évaluation	2024	Fédéral, Santé publique	Mise en place du trajet de soins	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD
	61. Analyser les bonnes pratiques scientifiques et cliniques des techniques de réduction des risques et de rétablissement dans la prise en charge des troubles de l'alcool	2025	Fédéral et Entités fédérées, santé	Résultat de l'analyse	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD



	62. Renforcer les projets bas seuil dans le cadre des « projets art 56 – INAMI » pour apporter une expertise sur les addictions dans leur équipe, porter plus d'attention aux problèmes d'addiction et une référence plus rapide via par exemple une liaison avec les soins spécialisés en addictologie	2023	Fédéral, Santé publique et INAMI	Renforcement des projets	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
--	---	------	----------------------------------	--------------------------	--	--

F. DIMINUTION DU NOMBRE DE TUÉS ET DE BLESSÉS GRAVES SUR LA ROUTE LIÉS À L'ALCOOL	63. Augmenter les contrôles routiers	2025	Fédéral Intérieur et Police intégrée	Nombre de conducteurs contrôlés	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	Politiques et mesures de lutte contre l' alcool Sensibilisation et engagement au volant
	64. Amélioration de la sensibilisation menée dans l'HoReCa (personnel et consommateurs) sur les risques de la consommation d'alcool, surtout dans la circulation	En continu	Entités fédérées	Nombre de sensibilisations menées	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	65. Poursuite de la discussion sur l'abaissement de la limite du taux d'alcoolémie autorisée pour conduire un véhicule, motorisé ou non (sans distinction d'âge)	2025	Fédéral, Intérieur et Police intégrée	Disponibilité d'un rapport	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	66. Augmenter le nombre de formations comme sanctions alternatives lorsque conduite sous influence d'alcool	2025	Fédéral, Entités fédérées	Disponibilité d'un rapport	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	



	67. Analyser l'introduction des autotests alcool dans une politique de sensibilisation de l'alcool au volant (mise à disposition dans les établissements HoReCa et le monde de la nuit)	2024	Compétences mixtes (Fédéral, mobilité, santé, économies) et Entités fédérées	Disponibilité d'un rapport	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
G. RÉFLEXION SUR UNE POLITIQUE DE PRIX SUIVIE PAR DES PROPOSITIONS D'ALTERNATIVES PERMETTANT UNE RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION NOCIVE D'ALCOOL	68. Un groupe de travail sera mis sur pied pour analyser la possibilité d'introduire un prix minimum et/ou de présenter divers scénarios concernant le prix de l'alcool (taxes, droits d'accise, etc.) au gouvernement fédéral. Cela peut être lié au 'shift de santé', dans lequel les bénéfices reviennent au citoyen via un canal différent	2024	Autorités fédérales Santé publique et Finances	Etude de faisabilité	Rapport de l'étude de faisabilité à la CGPD	Politiques des prix
H. STIMULATION D'UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION SUR LE LIEU DE TRAVAIL EN COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX	69. Poursuite de la campagne de sensibilisation avec les partenaires sociaux au sein du CNT sur l'importance de la CCT 100 (mettre en place une véritable politique de prévention dans les règlements de travail) L'accent est mis sur la 2ème phase de la CLA 100, qui, compte tenu de son caractère facultatif, n'est pas suffisamment mise en œuvre dans les entreprises : la mise en place d'une véritable politique de prévention inscrite dans le règlement du travail	2023	Fédéral, Emploi	Rapport d'évaluation	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	Réduction des conséquences néfastes de la consommation d'alcool et de l'intoxication alcoolique Leadership, sensibilisation et engagement



	70. Suivre et évaluer les recommandation des études en cours 1) sur les risques psychosociaux liés à la consommation d'alcool et de substances psychoactives dans le cadre du travail 2) sur les conditions de travail qui peuvent influencer la consommation nocive d'alcool, avec une attention sur les nouvelles formes de travail (hybride, télétravail, ...)	2023	Fédéral, Emploi	Rapport d'évaluation	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
	71. Organisation d'une conférence regroupant des experts du bien-être au travail et des experts de la consommation d'alcool et de substances psychoactives	2023	Fédéral, Emploi	Organisation de la conférence	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	

I. DIMINUTION DU NOMBRE DE VICTIMES LIÉES À UNE CONSOMMATION NOCIVE D'ALCOOL (RÉSULTANT DE LEUR CONSOMMATION PROPRE OU DE LA CONSOMMATION PAR UN TIERS)	72. La politique du donnant-donnant des parquets, dans laquelle une équipe pluridisciplinaire examine non seulement les faits, mais aussi la situation entourant l'auteur et la victime (antécédents, problèmes, ...)	2025	Fédéral, Justice	Disponibilité d'un rapport	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	Réduction des conséquences néfastes de la consommation d'alcool et de l'intoxication alcoolique
	73. Dans les quartiers avec beaucoup de criminalité, l'opération OMS peut être utilisée grâce à une coopération entre la police et le parquet	2025	Fédéral, Justice	Disponibilité d'un rapport	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	



	74. Continuer les trajets de rétablissement dans lesquels les tribunaux suivent les personnes en difficulté pendant qu'elles tentent de rétablir leur situation (chambres de traitement de la toxicomanie)	2025	Fédéral, Justice	Disponibilité d'un rapport	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	
J. AMÉLIORATION DE L'INFORMATION DES CONSOMMATEURS D'ALCOOL	75. Soutien à la réglementation européenne portant sur la communication de la valeur énergétique et les ingrédients sur les boissons alcoolisées	En continu	Fédéral, Santé publique	Participation aux débats européens Suivi et présentation des positionnements des états membres et des avancées acceptées par la Commission Européen	Rapport de l'autorité concernée/des autorités concernées à la CGPD	



Cellule Générale de Politique Drogues
coordination permanente